



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du **COMITE SYNDICAL**
Séance du 27 JUILLET 2021

Date de la convocation :
20 juillet 2021

Nombre de représentants
en exercice : **7**

Nombre de représentants
présents : **7**

Absents excusés et non
représentés : **0**

Ont donné procuration : **0**

Absents non excusés : **0**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept juillet, à dix-huit heures trente minutes, le comité syndical du Syndicat Intercommunal de Gestion du Périscolaire Eclos, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en la salle du conseil municipal de la Commune de Boust.

Présents :

Titulaires :

M. BAUR Denis, Mme DISTEL Julie, M. DUBUISSON Daniel,
Mme DUMAS Marie-Caroline, M. HERGAT Michel,
M. MATHIEU Bertrand, Mme. MULLER Mélanie.

Suppléants :

M. KREMER Guy, M. MICHEL Thierry,
M. NOWAK Alain, Mme WOLTER Carole.

Absents :

Suppléants :

Mme BLUDZSUS Josette, Mme CHOLET Virginie, M. GONAND Eric.

Assistent à la séance :

Mme COLIN C.

Resp. pédagogique

Mr FRANTZ F.

Resp. pédagogique

Mme ALCARO F.

Resp. admin. et financière

Secrétaire de séance :

Mme Marie-Caroline DUMAS

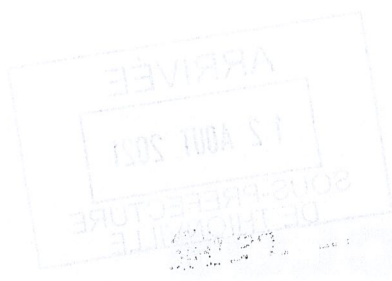
3 – Election du Président

Délibération n° 2021-.07/003

M. Daniel DUBUISSON fait procéder à l'élection du Président dans les conditions prévues par les textes dont il rappelle les termes :

"Conformément aux dispositions des articles L2122-4 et L2122-7 du C.G.C.T, l'élection du Président s'opère à bulletin secret, à la majorité absolue pour les deux 1ers tours ; la majorité relative suffit au 3ème tour. En cas d'égalité des suffrages, l'élection est acquise au plus âgé".

M. Daniel DUBUISSON appelle à candidature.



M. Michel HERGAT se déclare candidat.

Aucun autre candidat ne se manifestant, il est ensuite procédé au vote à bulletin secret, dont le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins :	7
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	6

M. Michel HERGAT a obtenu 6 voix au 1er tour du scrutin ;

Monsieur Michel HERGAT est immédiatement

- **proclamé** Président du SIVU et installé dans ses fonctions.

POUR EXTRAIT CONFORME
KANFEN, le 28 juillet 2021

Le Président

Michel HERGAT